

Le centre d'addictovigilance PACA-Corse a été alerté par une augmentation récente des signalements de cas d'abus, de détournement et de dépendance à la prégabaline par différents professionnels de santé (médecins généralistes, médecins addictologues, pharmaciens) dans notre région

La prégabaline est commercialisée depuis 2006 dans le traitement des douleurs neuropathiques périphériques et centrales, dans l'épilepsie partielle (en association) et dans le traitement du trouble anxieux généralisé. Elle se présente sous la forme de gélules de différents dosages jusqu'à 300 mg. La posologie varie de 150 à 600 mg/jour.

La prégabaline est un analogue du GABA sans action directe sur le récepteur gabaergique, ayant une structure proche de la gabapentine. Il a été mis en évidence une action au niveau des canaux calciques engendrant une diminution de la libération du glutamate. Bien que le mécanisme d'action semble plus complexe et n'est pas encore totalement élucidé à ce jour, la prise de prégabaline pourrait présenter un effet indirect sur la dopamine et activer le circuit de la récompense¹. Une méta-analyse des données issues des essais cliniques de la prégabaline plaçait l'euphorie comme deuxième effet clinique le plus rapporté².

Signaux d'addictovigilance

Le 1^{er} cas Français d'abus de prégabaline a été investigué au centre d'addictovigilance PACA-Corse en 2011. Depuis 2014, les travaux du réseau Français d'Addictovigilance, soulignent une augmentation de l'utilisation de prégabaline dans les populations à risque (sujets sous médicaments de substitution ou présentant des antécédents d'abus), avec une évolution vers un mésusage (obtention illégale, augmentation des doses, recherche d'effets euphorisant, recherche de toute puissance)³. A l'échelle Européenne, plusieurs études et signaux ont mis en évidence le potentiel d'abus/dépendance de la prégabaline notamment dans des population à risque (recherche de potentialisation de la méthadone chez des patients traités, polyconsommateurs^{4,5,6}). Plus récemment, une augmentation du nombre d'ordonnances falsifiées, de nomadisme médical et/ou pharmaceutique, et de demande de patients auprès des médecins pour obtenir du Lyrica® nous a alerté dans la région et à l'échelon national.

Soyons vigilants! En raison :

- de l'augmentation de la consommation de prégabaline en France,
- de son potentiel d'abus et des effets euphorisants mis en évidence dès les essais cliniques et confirmés depuis,
- des risques potentiels lors de son usage à doses supra thérapeutiques,

il est important d'être vigilant quand à sa prescription et au suivi de patients présentant des antécédent d'abus de substances psychoactives y compris l'alcool, les signes de mésusage, d'abus ou de dépendance, tels que le développement d'une tolérance, l'augmentation des doses et un comportement de recherche du médicaments doivent être surveillés.

N'hésitez pas à contacter le Centre d'Addictovigilance PACA Corse pour toute question concernant les substances psychoactives ou pour toute déclaration de cas d'abus ou de pharmacodépendance.

CEIP-Addictovigilance PACA Corse / Service de Pharmacologie clinique et pharmacovigilance

Mail : addictovigilance@ap-hm.fr

Tel : 04.91.38.42.37